

Le MUYinfos

N° 49
2^e trimestre
2024

C'est le
printemps



Nouveau

Agenda des festivités
de l'été (détachable)



Actus de la cité	4
Enfance - jeunesse	10
Budget	13
Festivités	19
Environnement.....	20
Sport et loisirs	22
Infos importantes	24
Les petits nouveaux	26
La parole est donnée à l'opposition	27

Nouveau

Agenda des festivités de l'été

(détachable en double page centrale)



Si vous n'avez pas reçu Infos dans votre boîte à lettres, le magazine est à votre disposition :

- À l'accueil de la Mairie
- Au Point Info Tourisme
- À la Médiathèque
- Dans les commerces du Muy
- Sur le site Internet de la ville en téléchargement : www.ville-lemuy.fr



Le Muy regrette la disparition d'Horace Lanfranchi décédé le 12 mars 2024

Bien qu'ayant accompli sa carrière politique à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Horace Lanfranchi avait des liens spéciaux avec notre commune. En effet, il y a passé toute son enfance et a même fait ses débuts d'enseignant à l'école du Muy où il avait été élève.

Puis, il est nommé à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, où il entame une carrière politique :

- Adjoint au maire de 1977 à 1989
- Conseiller municipal d'opposition de 1989 à 1993
- Adjoint au maire de 1993 à 1995
- Maire de 1995 à 2002
- Premier adjoint de 2002 à 2008
- Élu conseiller général en 1998
- Vice-président de mars 2001 à octobre 2002
- Président du conseil général d'octobre 2002 à avril 2015

En qualité de Président du Conseil Général il a toujours eu un œil bienveillant sur notre commune qui lui doit son aide (**la maison de la jeunesse, carrefour à « double lunettes » à l'entrée Est du Muy**).

Son départ laisse tristes les Muyoïses qui l'ont connu.



« Chères Muyaises,
Chers Muyais,

Après un hiver relativement doux, nous avons vu revenir la pluie et subi la crue de l'Argens.

Bien évidemment, cela a été bénéfique pour la nature et nos réserves d'eau, mais quelques habitations ont été inondées et des véhicules endommagés.

Donc toujours de la vigilance lorsque nous sommes en alerte météo.

Notre Commune continue d'avancer, comme disaient des anciens « un bon chemin, chemine », c'est ce que nous nous efforçons de faire.

Le parc d'activités progresse, de nouvelles entreprises s'installent.

Les travaux Entrée Est avancent, contraignants pour les commerçants, on étudie la possibilité de leur apporter de l'aide.

Après de gros travaux, l'eau est de retour dans nos canaux, respectons la chance d'avoir cette eau précieuse à la disposition des riverains qui devront être vigilants et en assurer le bon écoulement.

Nous avons bénéficié, grâce à la galerie de Patrick Seguin, d'une exposition de Jean Prouvé, Désigner et Architecte, avant gardiste, qui a su, dans les périodes d'après-guerre, au côté de l'Abbé Pierre, trouver des solutions aux personnes sans abri, aux écoliers sans école. Un grand Monsieur.

Je n'oublie pas, un bienfaiteur qui reste dans l'ombre, mais s'investit pour améliorer les vacances des enfants défavorisés en aidant nos écoles.

Dès le mois de Mai, les festivités seront au rendez-vous, un beau programme est annoncé, mobilisez vous pour le 80ème anniversaire de la libération, pour lequel notre Commune a été labellisée, ce sera un grand moment de réunion, de partage et de solidarité. Fêtons ensemble ce moment historique.

Nous vous donnons rendez-vous pour toutes ces festivités.

Avec toute mon amitié
Liliane Boyer

Directeur de la publication :
Liliane Boyer, Maire du Muy.

Rédacteur en chef :
Renée Dombry-Guignonnet,
Adjointe.

Rédaction :
Renée Dombry-Guignonnet,
Vincent Galiez, Stéphanie
Roux.

Photographies :
Vincent Galiez, Thibaut
Toussaint, Stéphanie Roux,
Robert Pirotte.

Illustrations :
iStock, Freepik

Conception graphique :
Agence :  declik.com
Impression : Riccobono.

Retrouvez toutes les
informations de la ville sur :
www.ville-lemuy.fr



Inauguration Domaine des Terres Rouges

Mardi 16 janvier a été inauguré le Domaine des Terres Rouges, opération comptant 120 logements en accession libre et 120 logements locatifs sociaux.

La résidence offre un cadre de vie qui allie bien-être et sérénité. Lumineux et bien conçus, les espaces de vie ont été aménagés pour procurer un maximum de confort, tous profitent d'un balcon ou d'une terrasse.

L'évènement s'est tenu en présence de Myriam Garcia - Sous-Préfète de Draguignan, Liliane Boyer - Maire du Muy et ses adjoints; Michel Gontard - Président de Grand Delta Habitat, les administrateurs et les équipes; et Mickaël Cohen - Directeur de Nexity, Agence du Var.





M et Mme CHARDES



M et Mme BERRIER



M et Mme GUIGNONET

Des mariés d'Or et de Diamant

Samedi 3 février, 14 couples ont été mis à l'honneur par la ville à l'occasion de leurs 50 et 60 ans de mariage.

À la salle polyculturelle Pierre Taxil, les « novi » ont été accueillis par Madame le Maire, en compagnie de leurs proches et d'élus municipaux, pour fêter leurs nocés d'or et de diamant. Un bouquet de fleurs et un diplôme leur ont été offerts, ainsi qu'une photo prise pour immortaliser ce moment festif qui s'est terminé autour du traditionnel verre de l'amitié.



M et Mme GEORGES



M et Mme CORNOLTI



M et Mme GUERIN



M et Mme MASSA



M et Mme MAZET



M et Mme OLIVIER



M et Mme MARTIN



M et Mme PEDRONO



M et Mme PETIT



M et Mme VIENCO



M et Mme PASCAL



L'agence France Travail de Saint-Raphaël visitée par Mme le Maire

Mardi 26 mars, Madame le Maire accompagnée de Lina Ciappara conseillère municipale déléguée à la politique de la ville se sont rendues à l'agence France Travail de Saint-Raphaël afin de visiter les locaux. Elles ont pu échanger avec la directrice Carole Vives dans le cadre des liens avec la commune du Muy pour les dispositifs

formations, les appuis aux demandeurs d'emploi et aux entreprises locales et plus globalement la présentation de l'offre de services France travail et sa mise en œuvre opérationnelle sur notre commune.

Le Muy Emploi Action et France Travail Saint-Raphaël ont réussi à tisser un partenariat dynamique.



Un centenaire de plus au Muy

C'est entouré de sa famille et de ses amis que Robert Marin a fêté ses 100 ans lors d'une sympathique réunion au Club Li Sian Ben.

Né au Muy, il y a juste 100 ans, c'est là qu'il a passé sa vie, s'est marié et a élevé ses 4 enfants.

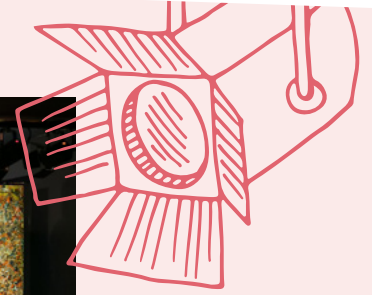
Il est le témoin de 100 ans de sa commune où il a assisté à tous les événements et en particulier la Libération du Muy en 1944.

Meilleurs vœux et bonne santé à lui.



Conférence en provençal

Samedi 3 février, à la salle du Moulin de la Tour, les amis de la langue provençale sont venus écouter une conférence ayant pour thème « promenade au travers de quelques noms de lieux » animée par Gabriel Chabaud. Madame Bernardi, Présidente de l'association Aco m'Agordo a remercié chaleureusement les personnes présentes.



Le théâtre s'invite au Muy

À deux reprises, Bernard Lubrano a proposé à la salle polyculturelle Pierre Taxil deux représentations théâtrales.

Le dimanche 18 février « mon mec s'appelle Brigitte », pièce de théâtre où l'émotion et la sincérité ont créé une dynamique captivante, plein de rebondissements.

Le **samedi 16 mars**, « la voisine du 1^{er} », une comédie croustillante interprétée par un duo complice et pétillant.

Les deux pièces ont rencontré un franc succès auprès du public venu en nombre.



La ronde des lotos

Dimanche 3 mars, la salle polyvalente était en effervescence avec le loto organisé par l'AMAC. Cette manifestation a réuni près de 300 personnes venues en famille pour tenter de remplir leurs cartons et remporter des jolis lots.

Dimanche 24 mars, c'était autour du Club Li Sian Ben de proposer son loto.

Des cris de joie ont éclaté à maintes reprises dans l'assistance, autant que les murmures de déception lorsqu'il s'en fallait d'un numéro pour gagner !

Enfin, **dimanche 7 avril**, les parents d'élèves ont animé un loto au profit d'un voyage scolaire dans le Mercantour. De nombreux lots étaient en jeu.

Très belle initiative.



Travaux rond-point Bir Hakeim

Le rond-point Bir Hakeim bénéficie d'un aménagement paysager, réalisé, en partie, par les agents des services techniques municipaux.

Au programme : terrassement, suppression des sujets asséchés, récupération de la végétation qui est encore en état et taille des arbres existants.

En complément, des oliviers et de la végétation basse seront replantés.

Enfin, dans un souci d'embellissement, des travaux s'achèveront par la réalisation d'un muret qui accueillera le lettrage « LE MUY » sur l'axe RDN7 (côté Aix).

Exposition Jean Prouvé

Du vendredi 22 mars au samedi 20 avril, la galerie Patrick Seguin a eu le plaisir de présenter une exposition du designer et architecte français Jean Prouvé au Moulin de la Tour.

À l'occasion de cette exposition thématique, une maison démontable 6 x 6, créée par Jean Prouvé en 1944 a été montée sur le parvis du Moulin de la Tour.

Conçues pour être montées en une journée par seulement 3 personnes, ces « véritables performances d'architecture », constituées d'éléments préfabriqués légers, en métal et en bois, permettaient aux populations sinistrées d'après-guerre privées de toit de rester dans leurs villages.



En parallèle, une sélection de quelques-unes des nombreuses autres réalisations de Jean Prouvé était présentée à l'intérieur de la salle d'exposition. On y retrouvait du mobilier scolaire dont des bancs d'amphithéâtres sur lesquelles pouvaient s'installer les visiteurs pour visionner les archives audiovisuelles rassemblées pour l'évènement.

Gratuite et ouverte à tous, cette exposition didactique invitait à se plonger dans l'œuvre de Jean Prouvé, son engagement social et les réalisations qui en découlent. Un grand merci aux visiteurs et aux organisateurs de cette merveilleuse exposition.

Anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

À l'occasion de la journée nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Les élus de la ville, les associations d'anciens combattants, les autorités civiles et militaires et la population se sont réunis **mardi 19 mars** devant le Monument aux Morts du centre-ville. Après la lecture du message officiel, le discours du Maire et les dépôts de gerbes, le cortège des officiels s'est rendu rue Henri Barret, Muyois mort pour la France, où une autre gerbe a été déposée en son souvenir.



Vide-grenier à Saint-Andrieu

Une quarantaine d'exposants avaient pris place **samedi 13 avril** sur le parking Saint-Andrieu pour ce rendez-vous synonyme d'occasion à moindre prix et de rangement. Tout au long de la journée, les chineurs sont venus à la recherche des bonnes affaires au gré des stands ou d'un article bien précis comme le plus souvent des objets d'époque ou rares.



De nouveaux équipements au Parc Sainte-Anne

Le parc pour enfants "Sainte-Anne" très apprécié des familles, s'est refait une beauté.

Un nouveau revêtement amortissant et de nouveaux équipements de jeux (toboggan, balançoire sur ressort, nouveau mobilier) ont été installés dans cet espace ludique à destination des plus petits, afin de remplacer les anciennes structures.



La Petite Enfance s'enchant à merveille pour 2024 !

Pour cette nouvelle année, la crèche, "Les Minots", accueille un intervenant musique.

Michel MARTIN arrive dans les groupes avec sa guitare et emporte les tout petits dans un univers musical. Il les sensibilise à la musique, en stimulant la vue, l'ouïe et le toucher. En plus d'apprendre de nouvelles chansons et comptines, Michel leur fait découvrir des instruments, leur apprend à les manipuler et enrichit le répertoire des équipes.

Cet éveil musical est aussi source de créativité, de curiosité et de vivre ensemble et les berce dans un univers chaleureux.

Beaux moments de partage entre les grands et les petits !



Le Conseil Municipal des Jeunes de sortie !



Mercredi 20 mars, les conseillers municipaux des jeunes accompagnés des Adjointes Mesdames Legraïen, Massa et Dombry se sont rendus à l'Hôtel Départemental des Expositions du Var à Draguignan.

Cette sortie leur a permis de visiter l'exposition d'"hiver, Défis et sports, de l'Antiquité à la Renaissance", un prélude aux Jeux Olympiques. Labellisée Olympiade culturelle Paris 2024, cette exposition explore le rôle du sport dans la société antique et médiévale.

Les enfants ont été ravis de cette après-midi ludique.



Chasse aux œufs

Lundi 1^{er} avril s'est déroulée la chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes et De Loisirs en partenariat avec la ville du Muy. De nombreux enfants venus en famille ont déferlé dans le parc de loisirs des jardins du Moulin de la Tour à la recherche des précieux œufs en chocolat cachés par les cloches de Pâques. La récolte fut excellente, tous sont partis avec le sourire et des paniers bien remplis.



Carnaval aux écoles du centre-ville

Mardi 2 avril, comme il est de tradition chaque année, les écoles du centre-ville ont fêté carnaval en « grande pompe ». Toutes les classes, de la maternelle au CM2, ont participé aux festivités en revêtant leurs plus beaux costumes.

Princesses, super-héros, pompiers et bien d'autres n'ont pas manqué à l'appel dans la cour de l'école. Les enseignants ont également joué le jeu ce qui a ravi les enfants.

Des danses ont été présentées par les plus grands tandis que les plus petits ont eu droit à un goûter. Des sourires et des couleurs voici la recette d'un carnaval réussi.





Retour en images sur les vacances d'hiver au centre de loisirs

Dans la continuité de leur projet annuel, les enfants des différents pôles ont été amenés à se côtoyer aussi bien sur des temps d'activités que sur des temps informels tels que la cantine ou le temps calme afin de favoriser un esprit de solidarité.

Le pôle 3/5 ans était plongé dans l'univers de PAT'PATROUILLE tandis que le pôle 6/11 ans s'est lancé à la recherche des Dalton dans une ambiance FAR WEST !

Comme à d'habitude, différentes activités ont été organisées par l'équipe d'animation :

- Visite de la caserne des pompiers du Muy
- Pique-nique au Trampoline Park
- Séance cinéma
- Ateliers cuisine
- Visite d'un Haras
- Initiation danse country



Visite du chef Papou Mundiya Kepanga

Vendredi 19 avril, sous l'impulsion et le financement de l'association « Souleù, dessine-moi un "notre" monde » (nouvelle association muyoise de pédagogie par, pour et avec la nature), les élèves de l'école élémentaire de la Peyrouas ont vécu une matinée mémorable.

En effet, le chef Papou Mundiya Kepanga est venu leur rendre visite avec pour objectif de les sensibiliser à la déforestation. Après la diffusion de son film, les jeunes ont pu échanger avec lui en lui posant des questions durant près d'une heure.

Une très belle rencontre qui a dû sûrement marquer les esprits !

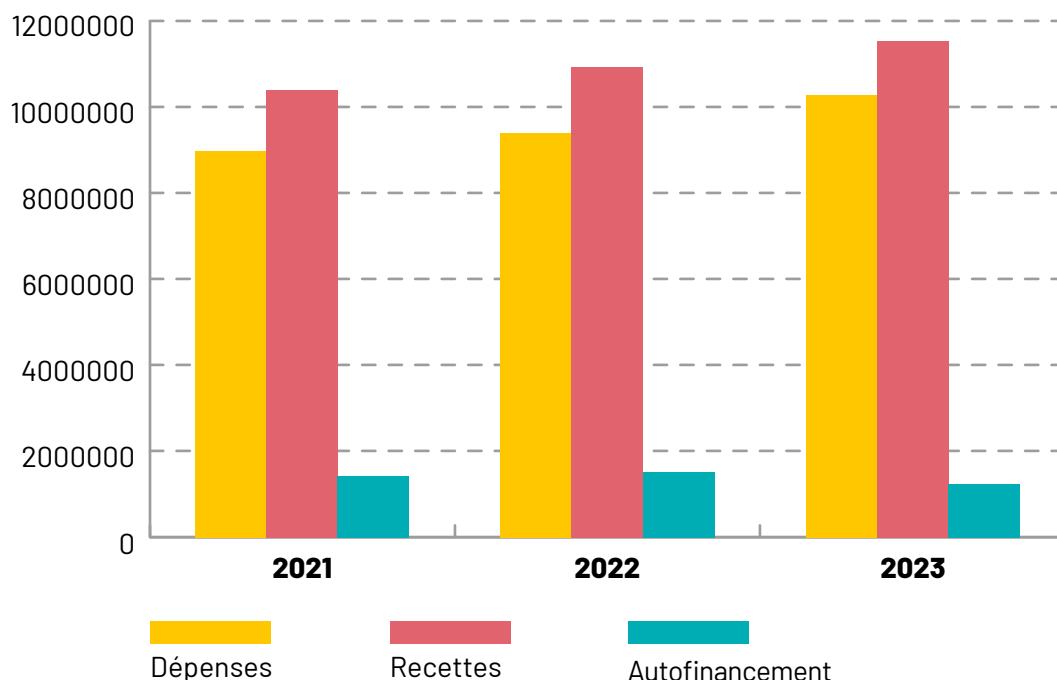


Les finances de la ville du Muy :

rétrospective 2023 et prospective 2024

Nous allons à travers ce dossier vous faire part de la situation financière de notre commune avec transparence et simplicité afin que chacun puisse comprendre aisément cette situation. Les finances communales se portent très bien et sont très saines comme en attestent les différents graphiques que nous allons vous produire issus de tous les documents officiels (compte administratif 2023 et budget primitif 2024).

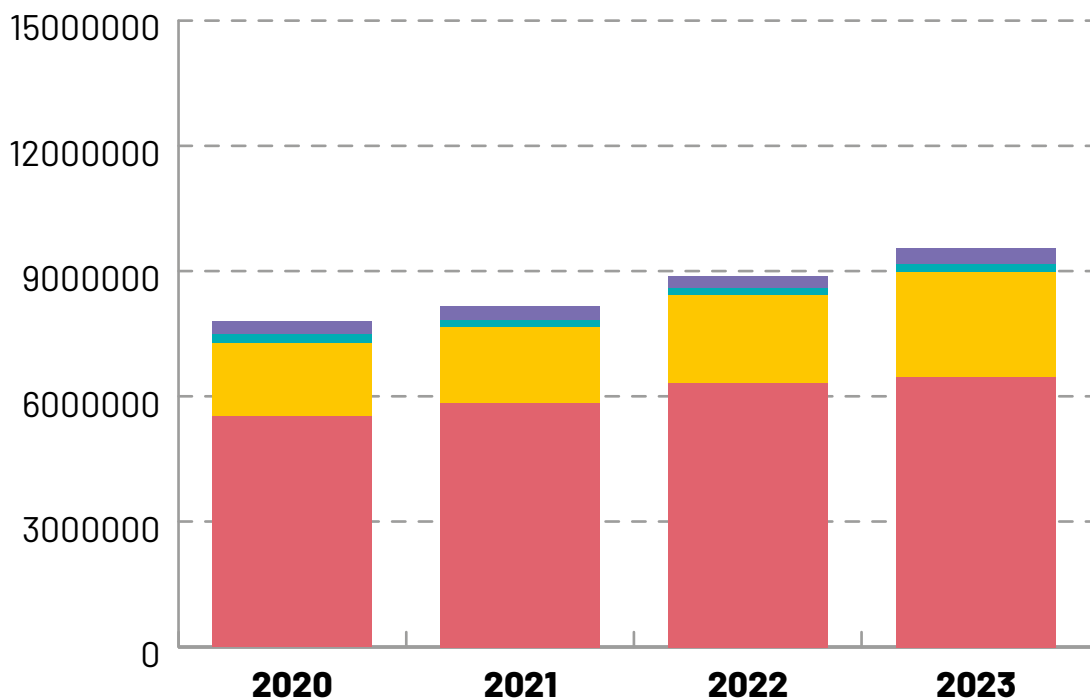
DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2020



On observe immédiatement que **la commune perçoit plus de recettes qu'elle ne dépense**. Autrement dit la commune ne vit pas au-dessus de ses moyens mais dégage même des excédents qui permettront **d'investir pour l'avenir**.

Pour l'année 2023, l'excédent approche les 1250 000 euros ce qui est un chiffre très correct.

ÉVOLUTION DES CHARGES RÉELLES - DES CHARGES MAÎTRISÉES



Comme le démontre le graphique ci-dessus, **la masse salariale** est **stable** et d'un montant inférieur d'environ - 20 % par rapport à la moyenne nationale.

Les charges de fonctionnement de la collectivité sont quant à elles maîtrisées avec une baisse durant la période crise COVID.

Les charges financières (intérêts de la dette), d'environ **18,96 € / hab.** ont **baissé fortement** et sont aussi **inférieures aux moyennes départementales régionales et nationales** respectivement de 50, 80 et 59 € / hab. (source DDFIP). La faiblesse de ce montant a permis à la commune de dégager de l'autofinancement davantage et **d'investir significativement**.

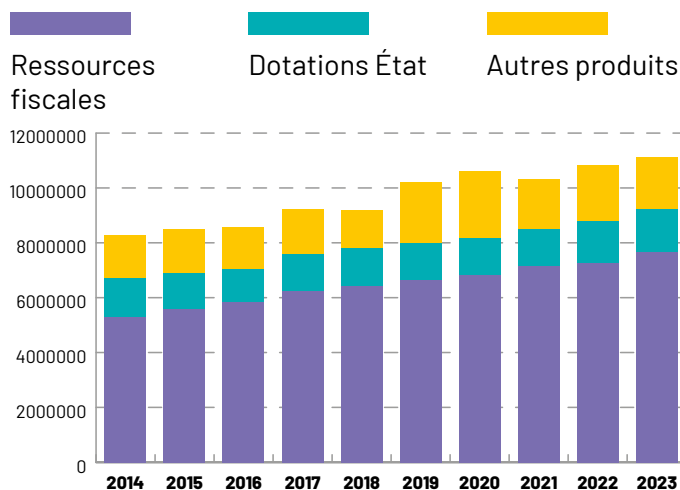
- Charges de personnel
- Charges fonctionnement
- Charges financières dette
- Autres charges gestion courante

Les **ressources fiscales** (impôts et taxes) constituent la ressource principale de la commune. Elles ont connu un très bon niveau au cours de ces 6 dernières années avec une assiette dynamique **malgré l'absence d'augmentation des impôts par la municipalité depuis 2015 puis depuis 2020. Ce dynamisme des bases traduit une très bonne santé financière.**

On note une stabilisation des dotations de l'Etat qui connaîtra une hausse en 2025 avec la prise en compte du nouveau recensement de la population (+ 10 000 hab).

Les autres ressources (attribution de compensation DPVa, FCTVA, recettes des structures périscolaires, revenus des immeubles, ventes d'immeubles) sont stables et ont connu un pic en 2019 puis 2020 en raison notamment de ventes foncières ou immobilières communales.

ÉVOLUTION DES PRODUITS RÉELS





Agenda des festivités

> détachable <

- Concerts -
- Commémorations -
- Événements -

Mai - Septembre 2024

Mai

Mercredi 1^{er} mai

Fête du printemps,

repas et animations provençales, Groupe folklorique « Academi Dou Miejour », structures gonflables, baletti. Repas grillades 17 € - Réservations « Chez Paulette » 04 94 45 16 79 ou « New Look » 04 94 45 81 29 Parc de Loisirs des Jardins du Moulin de la Tour

Mercredi 8 mai

Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 - Fin de la Deuxième Guerre Mondiale

11h - Cérémonie Monument aux Morts du Centre-Ville

Vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai

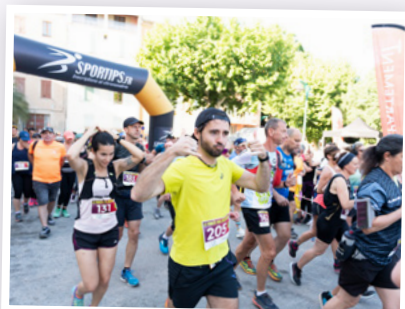
Festival de musiques du Muy et d'Ailleurs par Jazz Patrouille

Parc de Loisirs des Jardins du Moulin de la Tour
Plus d'informations sur www.ville-lemuy.fr

Samedi 25 mai

La Foulée des Zéléphants

15 km, 8 km, Rando 8 km, Course enfants, Course PMR
À partir de 16h - Place de la République
Renseignements et inscriptions sur sportips.fr



Juin

Samedi 1^{er} juin

Nettoyage de Printemps à la base kayak

Sur inscription auprès du service environnement de la Mairie (du 06/05 au 24/05)
Places limitées - Tenues adaptées au canoë - 12 ans minimum
Repas du midi offert
Rendez-vous 9h à la base kayak

Dimanche 2 juin

Fête de la caillette

9h45 - Parvis de l'Église pour bénédiction de la caillette

Samedi 8 juin

Vide-Grenier

7h-15h : Parking Saint-Andrieu
Inscriptions en Mairie - 5 € le mètre linéaire
Buvette et snack sur place

Mardi 18 juin

Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940

18h30 - Stèle de l'avenue du Général de Gaulle



Vendredi 21 juin

Fête de la musique

Organisée par la Municipalité et le Comité des Fêtes et de Loisirs
À partir de 19h - Centre-Ville



Du Lundi 1^{er} juillet au lundi 15 juillet

Exposition consacrée au Maréchal de Lattre de Tassigny
Moulin de la Tour

Tous les jeudis et dimanches matin

MARCHÉ PROVENÇAL



Juillet

Lundi 1^{er} juillet

Fête des Terrasses

Groupe musical – Centre-Ville. À partir de 19h.

Mercredi 3 juillet

Don du sang

De 8h à 12h30 : Salle polyvalente
Sur rendez-vous

Vendredi 5 juillet

Soirée Créole

De 16h à minuit : Restauration et animations créoles sur les Allées Victor Hugo (centre-ville)
Concert Tribute Kassav (6 artistes)
Plus d'informations sur www.ville-lemuy.fr

Lundi 8 juillet

Concert lyrique par Var opéra.

21h – Parc de Loisirs des Jardins du Moulin de la Tour.
Entrée libre.

Samedi 13 juillet

Fête Nationale

À partir de 21h30 – Parvis Henry Sénès
Retraite aux flambeaux et fanfare
Farandole autour du Pin
Feux d'artifice et grand bal avec l'orchestre « Luxury » – Parking du Roucas



Mercredi 17 juillet

Concert « La Folie des années 80 »

avec Patrick Hernandez, Cookie Dingler, Jean-Pierre Mader, William (Début de soirée)
21h30 – Parking du Roucas

Dimanche 21 juillet

Matinée Provençale

Parvis de l'Église
9h45 – Défilé sur le marché dominical
10h – Messe en provençal
11h – Le Condor



Mercredi 24 juillet

Soirée Jeunes « Apocalypse Tour » – Tempête de neige

21h – Place Jean Jaurès



Août

Du vendredi 02 août

au mardi 06 août

Fête Locale

17h30 – **Fête foraine tous les soirs** allée Victor Hugo et Place Amédée Bouis.



Spectacles et concerts
Concours de Boules
Centre-Ville

Vendredi 02 août

21h30 – **Soirée Humour** avec le concours des artistes Anthony Joubert et Philippe Roche

Samedi 03 août

21h30 – **Bal** animé par l'orchestre musical MISTRAL

Dimanche 04 août

21h30 – **Spectacle « J.J GOLDMAN – C. DION »**

Lundi 05 août

Soirée des Amis
20h30 – **Paëlla Géante** – Centre-Ville
21h30 – **Bal** avec l'orchestre Luxury

Mardi 06 août

22h00 – **Feu d'artifice** sur le parking du Roucas



22h15 – **Spectacle de variétés** avec l'orchestre Mephisto

**Du lundi 12 août
au vendredi 16 août**

80^e Anniversaire de la Libération du Muy

Camp militaire sur le parking Saint-Andrieu



Lundi 12 août

Diffusion du film « Le Vent des Libérateurs »

21h15 - Parking Saint-Andrieu

Mardi 13 août

Plusieurs largages de parachutistes en équipement d'époque sur le domaine de la Combe - 11h00

Navette gratuite au départ du Parking Saint-Andrieu à partir 09h30

Diffusion du film

« Débarquement de Provence »

21h15 - Parking Saint-Andrieu

Mercredi 14 août

18h30 - Arrivée des GI Libérateurs du Muy

Reconstitution de la marche des Libérateurs depuis le centre-Ville jusqu'au parking Saint-Andrieu, suivi d'un apéritif convivial sur le campement d'époque au parking Saint-Andrieu

Diffusion du film « Gendarme Varois dans la résistance »

21h15 - Parking Saint-Andrieu

Jeudi 15 août

Cérémonies officielles

9h45 - Parking Saint-Andrieu (Inauguration des statues sur le rond-point)

Vendredi 16 août

De 9h45 à 12h - **Stands dédicaces livres** par M^{me} Rivière + Philippe Esvellin (livre sur les planeurs)

Bourse Militaria

11h - **Grande parade militaire** -

Départ du rond-point du Général Frédérick

12h30 - **Exposition de véhicules** d'époque - Parking Saint-Andrieu

18h - Parvis de l'église

21h30 - **Spectacle pyrotechnique**

de reconstitution historique -

Parking du Roucas

22h00 - **Grand feu d'artifice** -

Parking du Roucas

22h30 - **Concert Spectacle**

« Big Band Middle Jazz

Orchestra" (Glenn Miller, Ray

Ventura...) - Parking du Roucas

- Gratuit



Samedi 24 août

Fête des Vignerons

18h - Parvis de l'église



Septembre

Samedi 7 septembre

Forum des associations

De 10h à 17h - Parc de Loisirs des Jardins du Moulin de la Tour



Samedi 21 et

dimanche 22 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

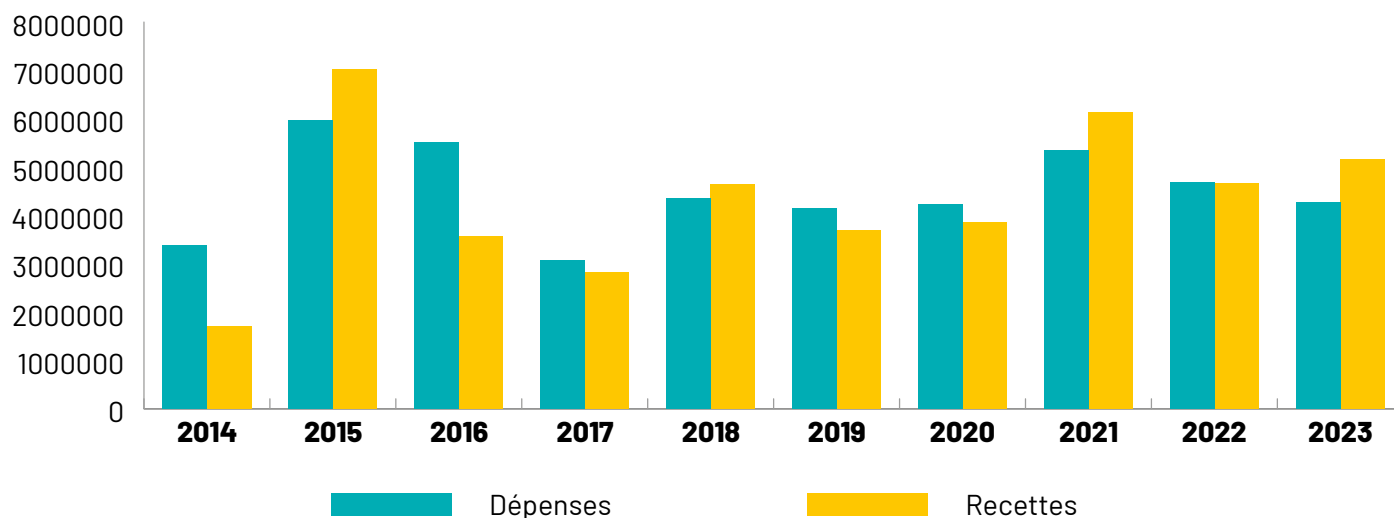
Mercredi 25 septembre

Journée Nationale d'hommage aux Anciens Combattants d'AFN-HARKIS

17h30 - Devant le Monument aux Morts Centre-Ville

L'investissement : 19 millions d'euros d'investissements dont 15 millions en dépenses d'équipements de 2020 à 2023

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 10 ANS



Le niveau **d'investissement 2023** s'inscrit dans la moyenne des années précédentes avec plus de **4,25 millions d'euros** dont plus de **3 millions d'euros en dépenses d'équipements**.

S'agissant des **recettes d'investissement**, elles regroupent les subventions obtenues par la commune ainsi que les emprunts. Le niveau élevé des recettes de 2015 s'explique par la mobilisation d'emprunts et l'obtention de dotations supplémentaires (Plan de relance du Fond de compensation de la TVA et taxes d'aménagement).

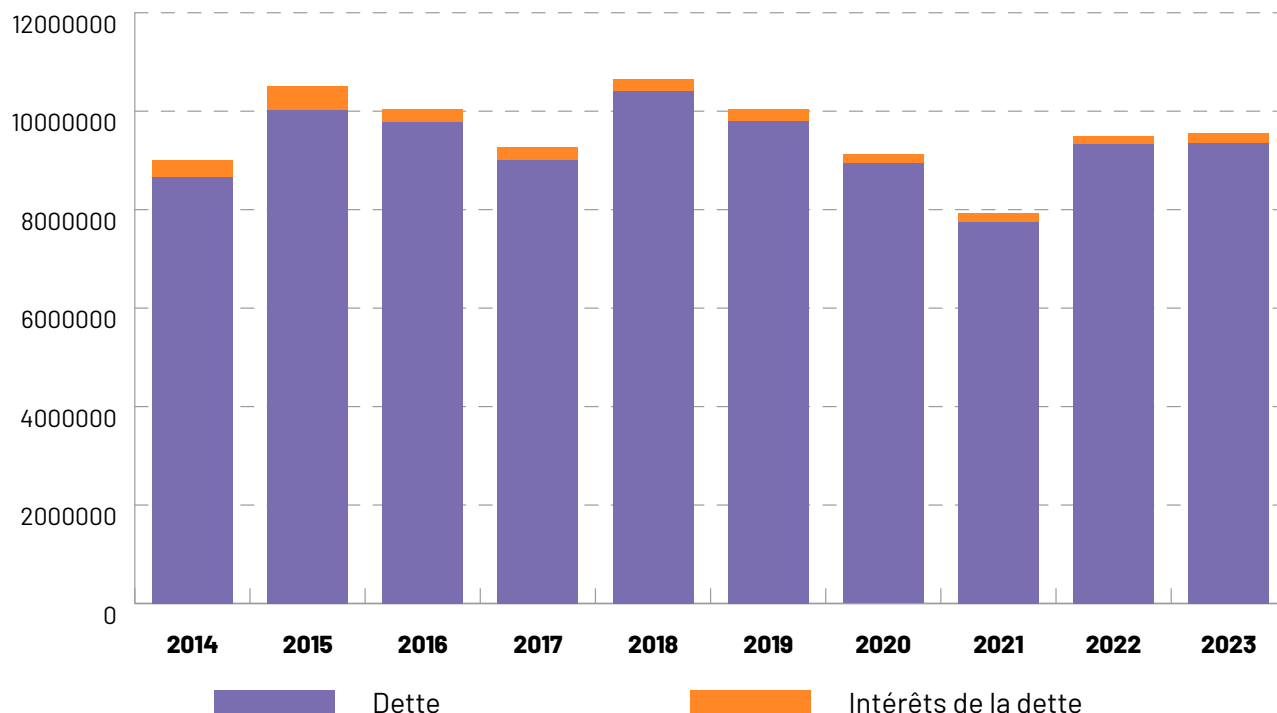
Quelles réalisations en 2023 ?

L'ANNÉE AURA ÉTÉ MARQUÉE PAR :

- Le démarrage du **grand projet de l'entrée Est** du Muy entrepris en partenariat avec le Conseil départemental du Var.
- Le **pump-track du Parc de loisirs** aura lui aussi incontestablement marqué les esprits de nos jeunes.
- Le **socle numérique** a été mis en place dans les écoles élémentaires.
- Pour honorer nos chers disparus, le **cimetière communal** a fait l'objet d'une réfection complète.
- La mise en place du service des **cartes nationales d'identité et des passeports**.
- Le **recensement de la population** avec 10 223 habitants.
- Le **poste de police municipale** a été déplacé en coeur de ville à l'ancienne trésorerie pour assurer encore davantage une présence policière. Le **Centre de supervision urbain** (vidéoprotection) est quant à lui à la pointe de la technologie.
- La commune a obtenu sa **1^{ère} fleur** venant récompenser la qualité de ses aménagements urbains.
- **L'opération d'habitat du domaine Terre Rouge** s'est achevée et sa qualité unanimement reconnue.
- 2023 aura aussi été marquée pour le **développement économique** avec **l'arrivée de Grand frais/Marie Blachère et de la ZAC des Ferrières 3**. En **centre-ville le local communal du 1, Allées V. Hugo** a été rénové pour y installer **TANAKA 83** (restaurant de sushis).
- La **voirie autour de l'îlot Saint-Joseph** a été entièrement réhabilitée.
- Côté **festivités** et nouveautés le **concert événement de Chimène BADI**, la **1^{ère} Course des Zéléphants**, le **1^{er} feu d'artifice de Noël**.
- Le **nouveau site internet** de la ville du Muy

Le niveau de la dette : une dette maîtrisée en baisse et des intérêts de la dette faibles

DETTE ET INTÉRÊTS DE LA DETTE



La **dette communale** représente en 2023 **946 € / hab.**, alors **qu'au niveau départemental (Var)** pour les communes de la strate 10 000 à 20 000 habitants elle est de **1361 € / hab.**, **1209 € / hab en PACA** et **918 € au niveau national** (source DDFIP).

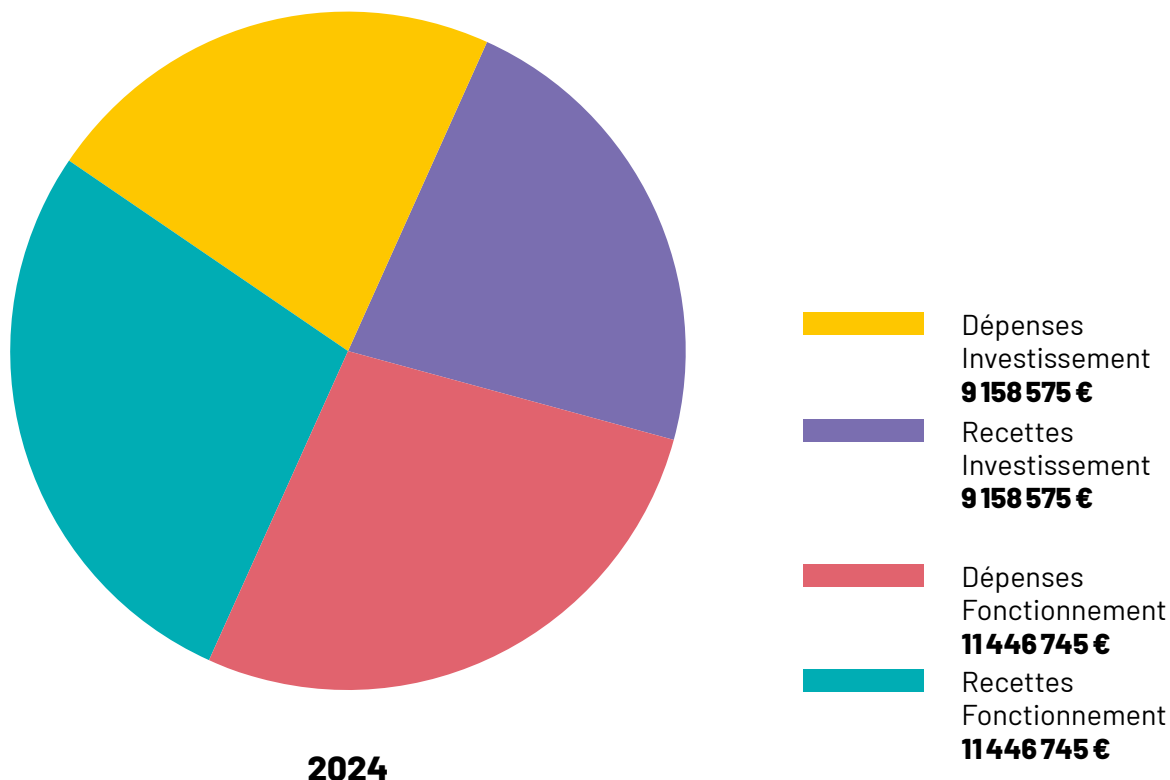
Le **niveau de la dette** de la Commune du Muy est par conséquent tout à fait correct et ce au regard des **dépenses d'investissement réalisées**.

La Commune du Muy connaît ainsi un **niveau d'endettement tout à fait correct pour sa taille et même inférieur s'agissant des communes du Var et de PACA**.



Le budget primitif 2024 : un budget rigoureux, prudent mais ambitieux !

BUDGET PRIMITIF 2024



Le budget doit être, pour rappel, comme il se doit, voté en équilibre **en dépenses et en recettes**.

Quels investissements pour 2024 ?

L'ANNÉE 2024 SERA MARQUÉE PAR :

- La poursuite et la fin des **travaux de l'Entrée Est**
- **Le contrat de performance énergie** pour l'éclairage public
- **L'extension de la Maison de la jeunesse**
- La construction de **4 terrains de padel** au Tennis club muyois
- **Balançoires supplémentaires** au Parc de loisirs
- **Aire de jeux de Ste-Anne**
- Le démarrage des travaux de **l'Eglise Saint-Joseph**
- Rénovation de la **Chapelle de l'Immaculée conception**
- Le lancement de l'étude de faisabilité du **complexe sportif de la Peyrouas**
- **Travaux de « voirie »** : divers aménagements Ferrières Zone Artisanale, programme Rouvières etc.



Le 22 avril, **la ville a été labellisée par l'État**, au titre du 80^e anniversaire du débarquement et de la libération de Provence, gage de sérieux et reconnaissant la qualité des festivités à venir.



En 1944, le 15 août s'annonçait au Mûy comme une journée ordinaire.

Mais l'histoire en avait décidé autrement.

Après le débarquement allié en Afrique du Nord, en Sicile et en Corse, les forces alliées débarquent ce jour-là en Provence pour rallier les troupes débarquées en Normandie le 6 juin.

Dès l'aube, dans le cadre de l'opération Rugby et sous le commandement du Général Américain Frédéric, une nuée de parachutistes s'abat sur la plaine du Mitan.

Ayant fait la jonction avec les soldats venus par la mer (le Dramont, la Nartelle, Cavalaire, le Rayol-Canadel), ces libérateurs vont poursuivre leur mission à travers la Provence jusqu'à Toulon, Marseille, Strasbourg et enfin Berlin. C'est la commémoration de cet événement exceptionnel que le Mûy va fêter, 80 ans après, **du lundi 12 août au vendredi 16 août 2024**.

En voici le programme :

12 août : Ouverture du camp militaire

13 août : Largages de parachutistes

12-13-14 août : Diffusion de films sur le débarquement de Provence

14 août : Reconstitution de l'arrivée des GI libérateurs du Mûy

15 août : Cérémonies officielles

Inauguration des statues commémoratives

16 août : Dédicaces de livres sur le débarquement de Provence

Bourse militaria

Grande parade militaire

Exposition de véhicules d'époque

Spectacle reconstitution historique

Concert

Feu d'artifice



Les routes Varoises de la Liberté

Le Conseil Départemental organise à l'occasion du 80^e anniversaire du débarquement de Provence, un itinéraire mémoriel à travers les communes concernées par cet événement.

C'est ainsi que le **9 avril**, Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil Départemental, a accueilli à Cavalaire les représentants de ces communes à qui il a offert une plaque commémorative.

Obligations légales de débroussaillage

Il est encore temps de débroussailler votre terrain et vos accès.
La sécurité est l'affaire de tous. Préservons-nous.

Pour plus de renseignements, contacter le service environnement de la Mairie du Muy



La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200m d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.

Où débroussailler

Voir votre document d'urbanisme (PLU ou POS) à consulter en mairie

1. Hors zone urbaine

Débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.

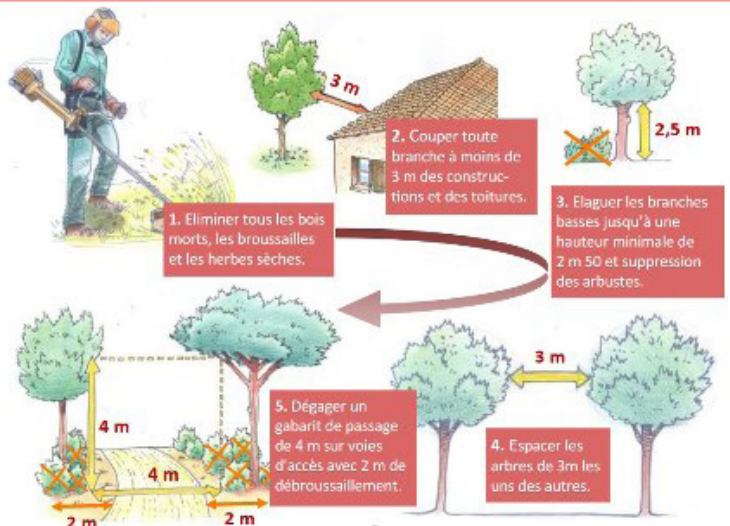


2. En zone urbaine, ZAC ou lotissement

Débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.



Comment débroussailler : Arrêté préfectoral du 30 mars 2015 réglementant le débroussaillage

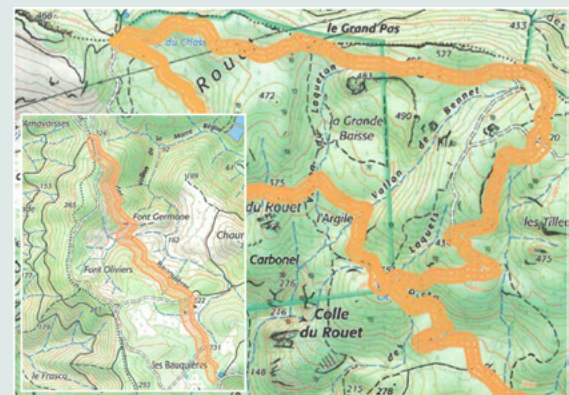


Travaux de débroussaillage des pistes DFCI

Le service Espaces Naturels et Forêt de l'agglomération Dracénie Provence Verdon nous informe des travaux à venir de débroussaillage des pistes DFCI : piste "Les Bauquières" et pistes "Colle Rousse, La Colle du Rouet et Les Argiles".

Les interventions prévues sur l'ouvrage consistent en un

débroussaillage de 50 mètres d'une part et 20 mètres d'autre part de la piste, et 50 mètres autour des citernes DFCI ; la mise aux normes de la piste (Les Bauquières) sur 4 mètres de large et la création d'aires de croisement et de retournement, selon le guide de défense des forêts contre l'incendie.



Les PAV au Muy (Points d'Apport Volontaire)

Dracénie Provence Verdon Agglomération (DPVa) et La Mairie du Muy ont déployé le nouveau schéma de collecte des déchets sur toute la Commune, notamment sur les secteurs de la place Pasteur, les Valettes, la RDN7, les Ferrières, la route de La Motte, les Rouvières et chemin de la Farigoulette. Ce nouveau schéma de collecte priorise les Points d'Apport Volontaire (PAV) comportant tous les flux de tri au détriment des bacs roulants qui sont progressivement retirés. Cela représente un effort de retrait d'une quarantaine de points bacs. En effet, tout ce qui est déposé dans les bacs roulants d'Ordures Ménagères Résiduelles est enfoui et non recyclé.

Au Muy le tri en colonnes de points d'apport volontaire est passé de **460 tonnes en 2019 à 620 tonnes en 2023, soit une augmentation exceptionnelle de 34 %.**

Ce nouveau schéma de collecte permet également la mise aux normes des sites et l'amélioration de la qualité des aménagements particulièrement par l'installation de dispositifs semi enterrés.

L'utilisation des PAV permet la maîtrise des coûts contribuant à minimiser l'éventuel impact sur la hausse des impôts locaux.

Actuellement les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) sont acheminées et enfouies à Bagnols en Forêt, sur le site du Vallon des Pins.

Ce centre d'enfouissement a fixé une limite de 17000 tonnes pour l'année 2026. Le PAV contribue à la baisse du volume d'ordures ménagères par l'augmentation du tri.

En l'absence de réduction des OMR, DPVA sera contraint de transporter les déchets beaucoup plus loin, engendrant des coûts considérablement accrus.

Le nombre de PAV au Muy était de 38 en 2019 et il a été augmenté au nombre de 46 PAV en 2024. La carte interactive des PAV du territoire est disponible sur l'application Dracénie Déchets. De nouveaux projets de PAV sont à l'étude en concertation avec la Mairie et l'agglomération afin de proposer de nouveaux dispositifs de tri au plus près des habitants. Sur la partie Est de la Commune 2 nouveaux PAV semi-enterrés sont en cours d'installation en partenariat avec le Département, la Mairie et DPVA.

Les efforts engagés par La Commune du Muy ont été porteurs puisqu'ils ont permis, avec les efforts engagés sur toute l'Agglomération, d'augmenter **le taux de valorisations des déchets de DPVA qui a évolué de 47 % en 2019 à 55 % en 2023.**

Vendredi 26 juillet

Distribution de composteurs 10h - Moulin de la Tour



Un nouveau numéro pour les encombrants

Pour bénéficier du service de ramassage des encombrants mis en place par DPVa, il est dorénavant indispensable de s'inscrire auprès du service Environnement de la mairie au 04 94 19 84 28.

POUR RAPPEL :

Jour de ramassage : le vendredi

Service réservé aux particuliers n'ayant aucune possibilité de déplacer des objets trop volumineux pour être transportés dans une voiture vers les déchèteries intercommunales.

Objets collectés : appareils électroménagers, mobiliers d'appartement/maison, objets divers tels que vélo, mobilier de jardin, etc. (Sont exclus les déchets provenant des petits travaux et du bricolage des particuliers, les objets issus des bâtiments tels que volets, portes, fenêtres, brouette....).

Trois objets au maximum par foyer, à sortir devant chez soi la veille au soir.

Restent sous la responsabilité de leur propriétaire jusqu'à leur enlèvement et devront être déposés sur un emplacement accessible aux véhicules de la collecte sur le domaine public.

Le CCFF

Comité Communal des Feux de Forêt



Au Muy

L'équipe est composée de 38 bénévoles, avec une moyenne d'âge de 62 ans.

Un engagement de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction, qui doit être validé et accepté par le Maire. Chaque membre peut mettre un terme à son engagement quand il le souhaite. Il n'y a pas de limite d'âge, il faut être disponible et volontaire.

Une tenue et une carte d'accréditation sont fournies lors de cet engagement.

Les Moyens

Le CCFF a deux véhicules radios porteurs d'eau, avec des citernes d'une capacité de 500 l. En juin, un nouveau véhicule opérationnel viendra compléter la flotte.

Il existe également une vigie au lieu-dit des planettes, au-dessus du ball-trapp. Sa position offre un panorama sur toute la commune ainsi que sur le Haut-Var. Elle est reliée par radio aux tours de guets sapeurs-pompiers, et est placée sous l'autorité de celle du Mont Vinaigre, à Fréjus.

Les Missions

• En période estivale :

Du 1er juillet au 15 septembre, la surveillance à la vigie est active tous les week-ends et lorsque les massifs passent en risques « très sévères » (rouge) ou « extrêmes » (noir). Ces niveaux de risques sont communiqués par SMS tous les jours, la veille pour le lendemain, avant 18 heures par la préfecture via l'ADCCFF 83. Le var est découpé en neuf secteurs de risques. Le Muy est à cheval sur deux secteurs (Maures et Esterel), qui n'ont pas forcément le même niveau de risques. Les Maures sont beaucoup plus souvent en rouge ou noir que l'Esterel. Cette carte des risques et la liste des interdictions qui y sont liées, sont consultables sur le site de la préfecture du var (www.risque-prevention-incendie.fr/var/).

• En hiver :

En fonction de la météo, et en concertation avec le Maire, sont activées des patrouilles si le risque inondation (par exemple) se fait sentir.

Mais cette période est surtout dédiée à la formation et à la

reconnaissance du secteur.

À partir d'octobre, deux fois par mois, les patrouilles partent en reconnaissance de secteur et au cours de ces sorties sont mis en pratique des exercices radio et topographie.

En avril et en mai, sont organisées deux sessions de formation d'une matinée et, si possible, un exercice avec les collègues CCFF voisins et les sapeurs-pompiers.

Cette année une matinée de formation « conduite tout-chemin » a été mise en place avec les collègues de Sainte-Maxime, qui aura lieu le 20 avril à Sainte-Maxime.

Les chiffres 2023

Le CCFF du Muy a réalisé 51 patrouilles et 33 journées de surveillance à la vigie.

Durant la saison qui a commencé le 1^{er} juillet pour terminer le 30 août, il y a eu 28 journées en risques très sévères : 8 en juillet et 20 en août (dont 14 d'affilée), et une journée en « risques extrêmes » en août.

Durant toutes ces journées, les deux patrouilles et la vigie ont été activées, de 13h à 19h. Ce qui a permis d'intervenir rapidement sur trois départs de feu en bordure de route.

Merci à tous les bénévoles pour l'utilité de leurs actions.



Randonnée VTT

La Grande Randonnée VTT de printemps organisée par La Roue D'Or Muyoise a été de nouveau un beau succès puisque 250 participants ont répondu présents à la manifestation.

Dimanche 7 avril au matin, les organisateurs de l'évènement ont accueilli les premiers sportifs au château du Rouët.

Le temps d'enregistrer les dernières inscriptions, et de visualiser le parcours, les vététistes se sont lancés dans l'épreuve dès 8h pour les parcours de 30 et 45 km puis à 9h pour le circuit de 15 km.

À l'issue de cette matinée, les vététistes ont retrouvé l'équipe organisatrice de La Roue D'Or Muyoise autour d'un grand apéritif, pour célébrer cet évènement sportif.



Inscriptions sur : **SPORTIPS.FR**

1€ par inscription reversé à l'Association SAM (téléthon)

Course 16.5 km D+ 434
Course 10.7 km D+ 252
Relais Parents - Enfants
Rando Guidée 6 km D+ 108

A PARTIR DE 16H

La Foulée des Zéléphants

LE MUY - PLAGE DE LA RÉPUBLIQUE

samedi 25 mai 2024

Logos: bergon, LE DÉPARTEMENT, CHATELAIN DU ROUËT, KISSSEM, JPV Fréjus, CREDIT AGRICOLE, MUY, INTERSPORT

La Foulée des Zéléphants de retour en 2024 !

Nous sommes ravis d'annoncer le 2nd édition de la Foulée des Zéléphants le **samedi 25 mai 2024!**

Afin que cet évènement soit mémorable, nous avons besoin de l'aide précieuse de bénévoles dévoués.

Vous jouerez un rôle essentiel dans le bon déroulement de la course.

N'hésitez pas à contacter Rodolphe, le responsable bénévole : pogo866@aol.com.

Au programme cette année

- Course 16,5 km
- Course 10,7 km
- Rando 10,7 km
- Relais Parents/Enfants
- Rando guidée 6 km
- Courses enfants

Vous avez des parcours pour tous les âges et tous les goûts, profitez de magnifiques panoramas et les courses sont en pleine nature.

N'hésitez pas à vous inscrire, les inscriptions par internet sont ouvertes jusqu'au 23 mai à minuit.





Base Nautique Municipale Louis Go

Dans ce cadre exceptionnel protégé à l'entrée du défilé des « Bagarrèdes », remontez le cours de l'Argens en canoë-kayak ou en paddle board, au milieu des falaises abruptes de grès arkosiques du Rocher de Roquebrune, et découvrez la nature au cœur du Massif des Maures.



Horaires d'ouverture

En Mai : Week-end et jours fériés de 11h à 17h

Tout le mois de Juin : Lundi et samedi de 13h à 17h
Mardi au vendredi et le dimanche de 10h à 17h

En Juillet et en Août : Lundi et samedi de 13h à 18h
Mardi au vendredi de 9h à 18h
Dimanche de 10h à 17h

En Septembre : Lundi et samedi de 13h à 17h
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche de 10h à 17h

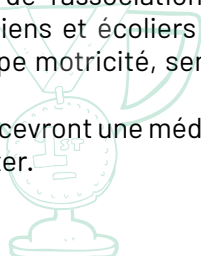
Renseignements et réservation

Tél : 06 77 67 09 51

Différentes formules de location de canoë-kayak et paddle board sont disponibles.

Organisation défis sportifs

À l'approche des Jeux Olympiques de Paris et dans le cadre du projet « Le Muy Terre de Jeux 2024 », la Municipalité et le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) aidés par Selin (Emploi service civique) prévoient d'organiser le mardi 7 mai, une journée « Défis sportifs ». Avec la participation de l'association Handisport de Draguignan, les collégiens et écoliers muyois devront réaliser de défis de type motricité, semi-marathon, tir à l'arc, sprint et torbal. À l'issue, les enfants recevront une médaille, un diplôme et partageront un goûter.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les élections européennes auront lieu le **dimanche 09 juin 2024** (1 seul tour de scrutin), du 06 au 09 juin sur l'ensemble des pays de l'Union Européenne. Ces élections ont lieu tous les cinq ans et les membres du Parlement Européen y sont élus en tant que députés européens.

720 députés européens seront élus à cette occasion et en France 81 députés siégeront au Parlement Européen sur le principe de proportionnalité.

Les députés européens prennent des décisions qui influencent tous les aspects de la vie dans l'ensemble de l'Union Européenne, au niveau économique, à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité et au changement climatique.....

Pour participer à ce scrutin, il faut être inscrit sur la liste électorale (ressortissant français et européen).

Les inscriptions sont closes depuis le 3 mai dernier.

ADRESSE DES BUREAUX DE VOTE

- **Bureau n°1**: Salle Polyvalente, Avenue Sainte-Anne
- **Bureau n°2**: Salle Polyvalente, Avenue Sainte-Anne
- **Bureau n°3**: Salle Polyvalente, Avenue Sainte-Anne Hall d'entrée de la Médiathèque
- **Bureau n°4**: Salle Polyculturelle Pierre Taxil, 11 Avenue Jules Ferry
- **Bureau n°5**: Salle Polyculturelle Pierre Taxil, 11 Avenue Jules Ferry

Cartes électorales: Seuls les nouveaux inscrits recevront leur carte fin mai par courrier. Les autres électeurs conservent leur carte éditée en 2022. (Les cartes éditées avant 2022 ne sont pas valables).

Pièces d'identité: En complément de la carte électorale, une pièce d'identité est obligatoire pour le bon déroulement du scrutin. La liste des pièces d'identité sera affichée à l'entrée du bureau de vote.

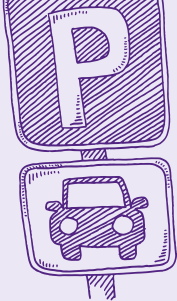
Horaires: Le scrutin débutera à 08H et sera clos à 18H (sauf arrêté Préfectoral).

Procurations: Vous êtes absent le jour du vote, comme à chaque scrutin une procuration sera possible. Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, cette procuration se fera :

- En ligne en utilisant le téléservice Maprocuration
- En Gendarmerie
- Au Commissariat

Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

Pour toute interrogation sur une inscription (jeunes de 18 ans, changement d'adresse à l'intérieur de la commune, procurations) merci d'appeler le service élections : 04 94 19 84 24.



Prochainement

(À COMPTER DU 1^{ER} JUIN 2024)

LE STATIONNEMENT PAYANT EN CŒUR DE CENTRE-VILLE AU MUY



Infos importantes

De manière à faciliter le stationnement aux fins d'accéder aux commerces, cabinets de professions libérales et autres, il est essentiel que des emplacements de stationnement soient disponibles à tout instant de la journée. À ce titre, la mise en place d'emplacements de stationnement payant favorise la rotation des véhicules stationnés. La ville du MUY sera dotée de 42 emplacements de ce type au cœur du centre-ville du MUY.

LIEUX CONCERNÉS

Seront concernés les emplacements de la rue de l'ÉGLISE, de la route de la BOURGADE entre l'avenue Louis CAVALIER et les allées Victor HUGO, une partie des emplacements en partie haute de ces mêmes allées. La signalisation routière précisera les emplacements concernés par le dispositif.

MODALITÉS PRATIQUES

Le paiement de la redevance immédiate de stationnement pourra s'effectuer, après saisie de la plaque d'immatriculation du véhicule de l'utilisateur, comme suit :

DURÉE	COÛT
0h30	0,50 €
1h	1,00 €
1h30	1,50 €
2h	2,00 €
2h30	2,50 €
3h	3,00 €
3h30	4,00 €
4h	5,00 €
4h30	6,00 €
5h	7,00 €
5h30	8,00 €
6h	10,00 €
6h30	12,00 €
7h	15,00 €
7h30	17,00 €
8h	25,00 €

- **Aux horodateurs** : en pièces de monnaie (0,10 € ; 0,20 € ; 0,50 € ; 1 € et 2 €), par carte bancaire (paiement avec et sans contact) et par smartphone (paiement sans contact),
- **Sur smartphone** par application mobile : **Flowbird**,
- **En ligne** sur le site Internet de la plateforme du prestataire : **flowbird.fr**,

Le ticket de redevance immédiate sera dématérialisé (mais pourra être imprimé en cas de paiement aux horodateurs ou téléchargeable en cas de paiement par application mobile sur smartphone ou par Internet).

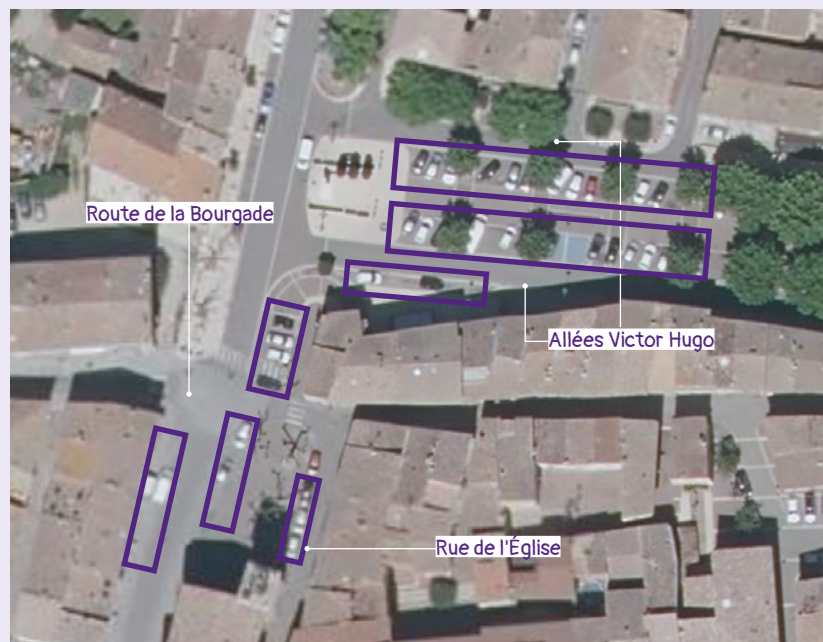
TARIFS

Amplitude horaire : 9h-12h / 14h-19h
Durée maximale de stationnement continu de 8h00.

Montant minimum de paiement : 0,50 € soit 30 minutes de stationnement.

Montant maximum de paiement : 25,00 € soit 8 heures de stationnement.

Cas particulier pour les personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement, ou la tierce personne les accompagnant : vous avez la possibilité d'utiliser gratuitement toutes les places de stationnement ouvertes au public et pas seulement celles réservées aux personnes à mobilité réduite.



Durant le mois de mai 2024, la police municipale sera chargée de mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information auprès des automobilistes.

Les petits nouveaux

Papa Pizza

Dylan VALENTE

Ouvert du mardi au dimanche de 18h45 à 22h15

Activités : Restauration rapide, pizzeria

Adresse : 82, Route Nationale 7

Téléphone : 06 62 90 53 56



Dégriff' Stones

Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

Activité : Fournisseur de pierres naturelles

Adresse : 399, Route de Fréjus

Téléphone : 06 02 14 88 58



Ici Store

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Activité : Magasins de stores et de rideaux

Adresse : 2189, Route d'Aix en Provence

Téléphone : 04 83 68 00 97

Email : contact.lemuy@ici-store.com



La brocante du Cœur

Valérie Guyette

Organisation à but non lucratif

Activités : L'Association propose des objets et vêtements de seconde main à petit prix

Adresse : 786 bis, Route de Fréjus

Téléphone : 06 65 78 37 72

Email : labrocanteducoeur@gmail.com



Maison Lascar

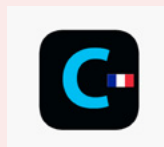
Activité : Boulangerie-Pâtisserie

Adresse : 469, Chemin des Valettes

Téléphone : 06 09 97 04 90

Mail : fbc.invest83@gmail.com

Téléchargez « L'application Citoyenne »



Disponible en téléchargement sur tous les stores depuis 2019, l'**application Citoyenne** permet à tout citoyen de signaler en un clic aux services communaux,

toute situation nécessitant une intervention en matière de sécurité, d'environnement, de propreté ou de cadre de vie.

Pour faire un signalement, rien de plus simple, téléchargez « L'application Citoyenne » (icône d'un C bleu sur un fond noir), et créez votre compte grâce à votre email. Ensuite rendez-vous sur l'un des onglets pour signaler.

Non communiqué

Le Muy pour vous

Non communiqué

Bien Vivre au Muy

« Le GROUPE INDEPENDANT » au Conseil Municipal, composé de Jocelyne SATEAU et Rémy BRIGNACCA peut être contacté à l'adresse électronique suivant :
<mailto:sjrb@gmx.fr> / sjrb@gmx.fr

Groupe Indépendant

FETE LOCALE

DU VENDREDI 2
AU MARDI 6 AOÛT

